

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

“Aime Dieu et



va ton chemin.

Bulletin de l'Union-Allet

VOL. VI.

MONTREAL, 24 DÉCEMBRE 1878.

No. 2

SOMMAIRE.

1. MONSIEUR DE MUN ET HENRI V.
2. UNE ARMÉE DE DEUX.
3. REVUE DES INTÉRÊTS CATHOLIQUES:
 - I. ITALIE.
 - II. FRANCE.

- III. ALLEMAGNE.
- IV. ANGLETERRE.
- V. ESPAGNE.
4. PETITES NOUVELLES
5. DE LA SOUVERAINÉTÉ TEMPORELLE DU PAPE.

Monsieur de Mun et Henri V.

Le *Bulletin* a des reproches à se faire pour n'avoir presque rien dit, avant aujourd'hui, d'un homme qui est en France le type du catholique militant; nous voulons parler de M. le comte Albert de Mun.

M. de Mun, livré à la carrière militaire jusqu'en 1874, a quitté là ses boîtes d'officier pour, encore tout jeune homme, se faire défenseur ardent de la cause catholique, et pour travailler à la régénération des classes ouvrières françaises.

Sa fortune et son talent lui permettaient d'aspirer à être membre de la chambre des députés: en 1875, il fut élu pour la première fois par l'arrondissement de Pontivy, en Bretagne; repoussé de la chambre à trois reprises par le vote de la gauche invalidant ses élections, chaque fois il s'est fait réélire à une très grande majorité par le même arrondissement de Pontivy.

A l'occasion du vote de sa dernière invalidation, le 16 novembre, M. de Mun s'est surpassé lui-même dans un discours des plus remarquables.

Orateur à la parole incisive, aux élans de l'éloquence vénérable, il a martelé deux heures durant, les hommes de la Révolution: par moments, couvrant la gauche de son regard de feu, il fit entendre des menaces qui semblaient venir d'en haut. M. de Mun, comme porte-drapeau de la *contre-Révolution*, est poursuivi par la haine la plus outrée des hommes de la Révolution; il le sait, il s'en glorifie.

Il espère que son parti ne sera pas toujours la minorité.

Dans ses défaites parlementaires, il se regarde comme vainqueur.

M. le comte de Chambord lui a apporté une douce récompense en lui envoyant la lettre qui suit:

Frohsdorf, 20 novembre 1878.

J'achève à l'instant même, mon cher de Mun, la lecture de votre admirable discours du 10 novembre, et je tiens à vous en féliciter sur l'heure. Je l'attendais avec impatience, certain que vous seriez digne de vous et de la grande cause que vous servez si bien.

Cette fois encore, l'honneur est resté du côté du vaincu.

La vérité met dans la bouche de ses défenseurs je ne sais quelle force de persuasion qui grandit, éclate et s'impose, parce qu'elle porte en elle-même le principe de la délivrance et du salut.

Je n'en doute pas plus que vous, la vérité nous sauvera, mais la vérité tout entière. Voilà ce qu'il faut bien comprendre et ce que nul, dans notre temps, ne comprend mieux que vous.

Sur toutes les questions religieuses et politiques qui agitent l'Europe et déchirent notre malheureuse France, vous faites la lumière, parce que vous n'avez pas peur de signaler sans passion comme sans faiblesse les véritables causes de notre décadence et de nos abaissements.

Oui, l'avenir est aux hommes de foi, mais à la condition d'être en même temps des hommes de courage, ne craignant pas de dire en face à la Révolution triomphante ce qu'elle est dans son essence et dans son esprit, et à la contre-Révolution ce qu'elle doit être dans son œuvre de réparation et d'apaisement.

Je vous remercie de tout mon cœur d'avoir une fois de plus réduit à néant ces beaux mensonges mille fois répétés et toujours reproduits, ces misérables équivoques à l'endroit du passé, comme si, pour réformer des abus condamnables, il n'était pas insensé d'avoir renversé des abris protecteurs.

Je vous remercie d'avoir insisté avec tant d'autorité et de franchise sur les bases fondamentales, sur les vérités éternelles et les principes nécessaires pour toute société qui veut vivre dans la paix et s'assurer un lendemain.

Grâce au ciel, il est resté intact entre nos mains le dépôt sacré de nos traditions nationales et de nos grandeurs. C'est à renouer les anneaux de la chaîne séculaire que chacun doit, à votre exemple, consacrer son activité et sa vie.

Retournez sans crainte au milieu de ces généreuses populations de l'Ouest, dont je reçois si souvent les consolants témoignages d'indomptable fidélité.

La Révolution, poursuivant son idéal d'Etat sans Dieu, c'est-à-dire

contre Dieu, a inscrit sur ses listes de proscription l'humble éducateur des enfants du peuple et l'admirable fille de la charité; c'est l'heure où l'indifférence et l'inaction seraient pour tout homme de cœur une honte et une trahison.

Après de ces classes laborieuses, objet constant de mes préoccupations; auprès de ces chers ouvriers entourés de tant de flatteurs et de si peu d'amis vrais, vous pouvez, mieux que tout autre, me servir d'interprète.

J'entends toujours avec bonheur leur cri de foi et d'espérance. Qu'ils sachent bien que moi je les aime trop pour les flatter, et pour tout dire en un mot, répétez-leur sans cesse qu'il faut, pour que la France soit sauvée, que Dieu y rentre en maître pour que j'y puisse régner en roi.

Confiance, mon cher de Mun, n'oubliez jamais que l'avenir est aux hommes de foi et de courage.

HENRI.

Cette lettre ainsi que le discours auquel elle fait allusion ont eu un grand retentissement: et chose remarquable: ennemis comme amis reconnaissent que M. de Mun et M. de Chambord tiennent un beau et fier langage; mais, disent les ennemis, tel langage n'est plus de notre temps.

Oui, par le temps qui court c'est une niaiserie de vouloir faire passer Dieu avant l'homme, la Révolution en a créé autrement.

Veut-on savoir comment on apprécie dans le camp républicain cette lettre de Henri V et le discours de M. de Mun?

Qu'on veuille lire les lignes qui suivent: c'est M. Edm. About, oui, M. About, le moins clérical de tous les anti-cléricaux du monde, qui les a écrites; sans les quelques pointes du cru républicain poussées çà et là, ce serait à ne pas croire que c'est de l'About.

VIVE LE ROI!

Nous l'avons dit souvent, et nous ne nous lasserons jamais de le dire: si M. le comte de Chambord n'est pas un homme de notre temps, c'est un homme. La postérité équitable assignera dans la galerie des Bourbons une place d'honneur à cet homme qui n'est pas seulement un prince, mais un principe. L'ancien régime, mort en France et en maint autre lieu, vit à Frohsdorf dans un caractère auguste. On l'y retrouve, non pas tout entier, avec ses qualités et ses défauts, ses traditions dignes de respect et ses abus exécrables, mais amendé, épuré, meilleur, comme une édition classique *ad usum Delphini*. Chevaleresque, magnanime, galant en tout bien tout honneur, ami sûr, bon vivant, bon homme et bon Français pardessus tout, l'héritier du grand Henri IV n'a qu'un défaut, le seul qu'Arloste reproche à la jument de Rolland: il est mort à ce monde, il est un étranger dans notre siècle de perdition.

Ce fils de saint Louis qui monte au ciel par une pente douce, au milieu de l'estime et de la sympathie universelles, n'est pas le roi des royalistes de son temps, mais il est et sera, jusqu'au dernier soupir, le roi des républicains. Il n'a pas transigé avec l'orléanisme, il n'a jamais trempé, au sénat, dans ces intrigues monstrueuses qui marient le droit du 2 décembre avec le droit divin. Ultramontain sincère et convaincu, il n'a pas fait la moindre concession à cette chose hybride qui s'appelle le catholicisme libéral. Admirons-le, car il le mérite, et ne lui ménageons pas notre reconnaissance, car s'il était moins net, moins loyal, moins entier, il régnerait. Supposez que tel jour il ait mis son drapeau dans sa poche; qu'en telle occasion il ait jeté un voile sur ses entêtements politiques et ses sentiments religieux, la restauration était faite.

Aujourd'hui même, à l'heure où la nation républicaine se prépare à fonder définitivement ses institutions par le déplacement de la majorité au sénat; quand le seul adversaire que nous ayons à redouter est l'équivoque; quand une coalition de légitimistes, d'orléanistes et de bonapartistes, dans un manifeste anonyme et inintelligible, s'applique à troubler les esprits et spéculer sur l'apathisme des classes diri-

geantes, voici le Roi, le vrai roi des républicains, qui apparaît dans une gloire, calme, hardi, rayonnant comme toujours, et qui dissipe les ténèbres accumulées par la duplicité des hommes.

Il sait bien, cet enfant du miracle, que le miracle seul peut l'asseoir sur le trône de ses pères; aussi dédaigne-t-il tous les petits moyens à l'usage de ses partisans.

Un prétendant habile et sans scrupules, comme nous n'en avons que trop vu, préparerait les élections sénatoriales par une lettre insinuante à l'adresse des délégués.

Ou, plus modestement encore, un politique, inspiré par l'intérêt bien entendu, imiterait de Comart le silence prudent, laissant libre carrière aux esprits trop pratiques qui ont fait passer M. d'Haussonville entre M. Oscar de Vallée et M. Baragnon. C'est dans ces opérations savantes que le silence est d'or, car un seul mot, un seul cri sorti de la conscience d'un honnête homme ferait rentrer sous terre, pêle-mêle, les candidats et leurs électeurs.

M. le comte de Chambord avait mille raisons de ne rien dire et surtout de ne rien écrire. Il écrit. A qui écrit-il? A un fusionniste comme M. Buffet? A un bonaparte-royaliste comme M. de Broglie? A un catholique-libéral comme M. de Falloux? Non, non, non. Pas même à un légitimo-bonaparte-orléano-cléric-protestant comme M. d'Haussonville, qui est le moins compromettant des hommes, grâce au don de nature qui lui fait oublier sans effort ce qu'il a lu et ce qu'il a écrit! Non. L'auguste représentant de la monarchie traditionnelle s'adresse au comte Albert de Mun, le plus connu des champions de l'ancien régime et le plus militant des cléricaux.

M. Albert de Mun a dit à la tribune, le 16 novembre: "Je ne suis pas un partisan du suffrage universel; je ne crois pas à la souveraineté du nombre; je suis persuadé qu'un pays qui appuie là-dessus ses institutions et ses lois est un pays qui s'achemine à la ruine." Et M. le comte de Chambord, qui naguère encore, acceptait un peu vaguement le suffrage universel sagement pratiqué, écrit à l'honorable M. de Mun: "J'achève à l'instant même la lecture de votre admirable discours... La vérité meurt dans la bouche de ses défenseurs je ne sais quelle force de persuasion qui grandit, éclate et s'impose, parce qu'elle porte en elle-même le principe de la délivrance et du salut."

Le député invalidé de Pontivy jette à l'eau la Révolution, c'est-à-dire cette "doctrine politique qui prétend fonder la société sur la volonté de Dieu." C'est la doctrine du pur cléricisme, et celle de M. le comte de Chambord: "Je vous remercie, écrit-il, d'avoir insisté avec tant d'autorité et de franchise sur les bases fondamentales, sur les vérités éternelles et les principes nécessaires pour toute société qui veut vivre dans la paix et s'assurer un lendemain." On ne saurait mieux dire, ni formuler plus clairement le système politique que la France moderne a pris en horreur.

Les électeurs sénatoriaux on pu croire, en lisant le discours de M. le comte Albert de Mun, qu'ils entendaient la voix d'un excentrique, d'un fantaisiste, d'un illuminé. La lettre de M. le comte de Chambord leur prouvera que ces prétendus paradoxes sont la pure doctrine légitimiste, et qu'il nous faut opter à bref délai contre le gouvernement par nous-mêmes et le gouvernement par Dieu.

Une armée de deux.

Le libéralisme catholique est agonisant en France; le drapeau du parti étant tombé dans la poussière par suite de la disparition des chefs, M. de Falloux vient de le prendre en main. Ce vieil acolyte des de Montalembert et des Dupanloup trouvant que M. de Mun compromet la Religion et l'Eglise par son programme de *contre-révolution*, a fait entendre les paroles de la *vieille sagesse* et de l'*antique prudence* du libéralisme catholique dans une lettre publiée dans le *Correspondant*.

Le document Falloux a été accueilli avec une sorte béatitude et au milieu des applaudissements par la gente

radicale ; cette lettre leur faisait espérer une division dans les rangs des catholiques.

Mais la joie a été de courte durée, car on s'est aperçu bientôt que M. Falloux était un chef de file sans file.

En effet, veut-on savoir combien de recrues a amenées à son auteur, le manifeste en question ? Une, une seule en dehors de la rédaction du *Figaro* de Paris, qui, dans le moment, est libéral catholique.

Ce partisan unique et unique partisan a nom : M. Gaillard.

Et veut-on savoir quel accueil cet unique adhérent a reçu de cette même presse qui d'abord avait acclamé la sagesse du chef ? écoutons le *Siècle* : " L'appel de M. le comte de Falloux, écrit le *Siècle*, n'a encore trouvé qu'un adhérent, M. Léopold Gaillard, conseiller d'état, qui, du fond du Midi, écrit au politique angevin, pour se déclarer son féal et son suivant. Ils n'étaient qu'un hier, ils sont deux aujourd'hui. Telles sont les forces du nouveau parti catholique libéral ; s'il se produit une troisième adhésion, nous nous empresserons d'en faire part à nos lecteurs."

Nos félicitations au *Siècle*, pour sa spirituelle épigramme.

Le *Temps*, journal aux allures ordinairement plus graves et qui a toujours cherché à passer pour sage, avait d'abord cru pouvoir entonner le *Laudate*, en voyant se relever de la poussière le drapeau du catholicisme libéral ; mais en présence de la piteuse réalité, du silence ou du blâme qui, chez les catholiques, accueillit le manifeste de Falloux, en présence surtout de l'enthousiasme grotesque du *Figaro*, il reconnut sans peine l'inutilité de ce retour offensif. Il s'était flatté d'abord que le moment pourrait être propice pour disputer au *cléricalisme politique* les influences qu'il avait surprises. Mais aujourd'hui, se demande-t-il avec chagrin, le catholicisme libéral existe-t-il encore réellement à l'état d'influence politique ou religieuse ? Cette question, que se posait le *Temps* il y a un mois, elle était depuis bien des années résolue pour les catholiques, et l'incident même qui l'a provoquée doit la résoudre pour tout homme d'intelligence et de bonne foi. Condamné par Rome, condamné par l'expérience, tombé, anéanti sous ses fautes et ses échecs, il ne saurait plus aspirer à reparaître. S'il peut encore, en Belgique, se dissimuler sous le couvert de la raison constitutionnelle, en France tout prétexte lui manque. Grâce à Dieu, l'union, brisée sous l'Empire par les manœuvres du catholicisme libéral et par ses intrigues au concile du Vatican, l'union se refait chaque jour plus étroite parmi les catholiques français ; le péril social resserre toutes les bonnes volontés, tous les efforts. Le mot d'ordre de la défense est indiqué par l'attaque elle-même. C'est au nom de la *Révolution* que l'Eglise est attaquée, et la société menacée ; c'est au nom de la Contre-Révolution que l'on peut le mieux défendre et l'Eglise et la société.

C'est la clarté même, l'irrésistible force de la situation qui trace à chacun son devoir et lui assigne son rang dans la bataille. Le catholicisme libéral n'a rien à faire là. Chaque parti le renie désormais ; les révolutionnaires parce qu'il est impuissant, les catholiques parce qu'il n'est pas catholique. Entre l'Eglise et la Révolution, c'est une lutte à mort, et le moment n'est pas propice d'énervier les forces des combattants et de raccourcir leurs armes. S'at-

tarder à des distinctions byzantines, établir des compromis, faire de la conciliation, c'est se retirer du combat. Aussi bien que les catholiques, les révolutionnaires l'ont compris. Et voilà pourquoi le manifeste de M. de Falloux tombera sans bruit et disparaîtra sans éclat.

Revue des intérêts catholiques.

ITALIE.—Jamais, ceux qui ont voulu voir clair, n'ont été éclairés, éblouis par les grandes leçons de la Providence, comme ils le sont de nos jours.

Ah, jusques à quand donc, rois, princes, gouvernants, aurez-vous les yeux bandés, et vous obstinerez-vous à ne pas vouloir vous instruire !!

Ce que dit et répète depuis cinquante ans la presse catholique, faisant écho aux enseignements de l'Eglise, s'exécute à la lettre aujourd'hui : on vous disait qu'en éliminant les principes évangéliques de vos constitutions, en refusant à l'Eglise du Christ ses droits et son autorité, vous perdiez les peuples, vous les conduisiez nécessairement à l'anarchie, et que vous sapiez les trônes.

Que ne voit-on pas en cette année 1878 ?

En l'espace de quelques mois, trois têtes couronnées, trois souverains des principaux Etats du monde, ont failli tomber sous le fer ou la balle des assassins ; dans l'espace de quelques semaines quatre tentatives de régicide !! C'est à faire trembler même à mille lieues du théâtre de ces forfaits. Après l'Empereur d'Allemagne qui a vu à deux reprises, se dresser l'armée meurtrière contre lui, est venu le tour du roi d'Espagne ; après le roi d'Espagne celui du roi d'Italie ; le 17 Novembre, Humbert I^{er}, rentrant à Naples, au milieu des acclamations officielles, est frappé par le couteau assassin d'un cuisinier qui a nom, Passavanti ; heureusement le roi n'a été que légèrement atteint et s'est défendu lui-même contre le régicide.

Si les masses ne comprennent pas encore le langage si élevé du descendant de saint Louis, tel que dans sa lettre à M. de Mun, au moins les rois devraient le comprendre, à la vue des dangers que leur font courir les doctrines de la Révolution. L'empereur d'Allemagne, le roi d'Espagne et le roi d'Italie ont-ils trouvé des garanties dans les concessions faites par eux à ces doctrines ? Il faut maintenant à l'empereur d'Allemagne un bras de fer et une législation impitoyable pour se mettre à l'abri des coups du socialisme ; le roi Alphonse II ne sent pas son trône raffermi, malgré les démonstrations populaires qui ont suivi l'attentat de Moncasi, et Humbert I^{er}, acclamé à Naples et à Rome, voit les troubles agiter presque toutes les villes d'Italie, troubles qui révèlent l'existence d'un vaste complot ourdi contre sa vie, comme contre la vie de tous les autres souverains.

Nihilistes, socialistes, internationalistes, carbonari, ne forment plus qu'une secte d'assassins, répandue dans toute l'Europe et jusque dans le Nouveau-Monde. Qu'oppose-t-on à ces hommes égarés et scélérats ? Rien que des mesures de police qui ne changent pas les cœurs, et des exemples, des doctrines qui ne font que développer le mal. On ne veut pas de Dieu pour maître, et l'on est à la merci du poignard ou du pistolet du premier fanatique venu qui a juré de tuer les rois et les empereurs, parce qu'ils représentent l'autorité.

Chose remarquable ! La Révolution s'est d'abord attaquée aux souverains légitimes, et particulièrement aux souverains catholiques ; maintenant qu'elle a achevé son œuvre de ce côté, en arrivant jusqu'au détronement du roi le plus auguste, du Pape, qui représente l'autorité même de Dieu, elle ne respecte plus ni les princes protestants, ni les princes qui règnent en vertu de ses doctrines. Les rois ont laissé détroner leurs frères sans voir la solidarité qui les unit tous, ils ont laissé détroner le Roi qui les traitait de fils et qui était en effet le plus ancien d'entre eux et le vrai fondateur des monarchies chrétiennes, et voici que leur tour est venu. C'est la justice de Dieu qui passe, justice miséricordieuse, si l'on comprenait la leçon qui y est donnée.

Quant au roi Humbert, l'attentat du 17 novembre a dû lui rappeler bien tristement ce qui s'était passé à Naples en 1856 en 1860.

Le 8 décembre 1856, le roi des Deux-Siciles, Ferdinand II, passant une revue, un soldat nommé Agésilas Milano, inspiré par les sectes qui préparaient les événements accomplis depuis lors, s'élança pour lui planter sa baïonnette dans la poitrine. Le coup dévia, le sang royal coula, mais légèrement. Le régicide fut pendu ; toutes les cours félicitèrent celui qu'on appelait "le Bourbon", et les souverains couvrirent de décorations le général napolitain qui avait contribué à parer le coup ; mais la presse révolutionnaire de tout le pays, notamment du Piémont, prit fait et cause pour Agésilas Milano. On n'était pas encore blasé sur les régicides ; celui-ci fut transformé en héros.

Un des premiers actes de Garibaldi, entré à Naples en 1860, avec l'appui du gouvernement piémontais, fut de glorifier la mémoire d'Agésilas Milano par un décret dont voici la teneur :

Italie et Victor-Emmanuel !

Le dictateur de l'Italie méridionale, regardant comme sacrée pour le pays la mémoire d'Agésilas Milano, qui, avec un héroïsme sans pareil, s'est immolé sur l'autel de la patrie pour la délivrance du tyran qui l'opprimait,

Décrète,

Article 1^{er}.—Une pension de 30 ducats par mois est accordée, sa vie durant, à Madeleine Russo, mère de Milano, à dater du 1^{er} octobre prochain.

Article 2.—Il est accordé à chacune des sœurs dudit Milano une dot de 2,000 ducats. Cette somme sera versée dans les fonds publics à titre de dot inaliénable et consignée, au nom desdites sœurs dans le courant d'octobre prochain.

Article 3.—Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret.

J. GARIBALDI.

Naples, 25 septembre 1860.

Quelques jours après, Victor-Emmanuel faisait son entrée à Naples dans la même voiture que son ami Garibaldi. Le décret qu'on vient de lire fut mis à exécution. Le gouvernement de Victor-Emmanuel payait la dot et la pension, le gouvernement d'Humbert paie encore.

C'est donc la peine du talion qui s'exécute !

A propos du crime de Passavanti, le journal, *La République française*, avait lancé l'infâme insinuation que les

catholiques devaient être au fond de l'affaire, et que l'assassin n'était que leur instrument.

On sait maintenant que Passavanti (d'autres disent Passanante), qui affirme toujours n'avoir pas de complice, était un socialiste. Le *National*, journal de M. de Marcère, le disait déjà dans une correspondance de Naples, où on lit : " Il a cherché à tuer le roi, uniquement parce que c'était le moyen d'atteindre le but, l'avènement de la République universelle qu'il déclare être son idéal. Sa profession de foi était, a-t-il dit, inscrite sur le drapeau rouge qu'il portait et se résume, par conséquent, dans l'inscription suivante : *Vive la République universelle !* "

Interrogé sur ses opinions par les magistrats chargés d'instruire son procès, il a catégoriquement répondu en ces termes : " *Je suis Républicain socialiste. Ma profession de foi était inscrite sur l'étoffe rouge dont vous venez de parler (le drapeau qui entourait son bras gauche). Elle est ainsi conçue : Vive la République universelle ! Je demande qu'il soit inscrit au procès-verbal que j'y avais écrit aussi : Vive Orsini !* "

La République française en sera donc pour son infamie.

Il paraît, du reste, que l'assassinat politique est à l'ordre du jour, c'est une véritable contagion. Un télégramme de Londres, du 19 novembre, annonçait qu'une dépêche particulière de Lima (Pérou) apportait la nouvelle que M. Manuel Pardo, président au Sénat et ancien président de la République Péruvienne, venait d'être assassiné.

Quelques semaines auparavant, l'Équateur, qui a vu l'assassinat du président Garcia Moreno et de l'archevêque de Quito, Mgr Checa, était le théâtre d'un nouveau crime, dont l'*Univers* donne ainsi le récit :

Il y a un an que la secte avait voulu en finir avec don Vicente Piedrahita, le représentant le plus éminent du parti conservateur. Six hommes s'étaient présentés à la ferme de Potrerillo, pour le mettre à mort, mais heureusement leur tentative avait échoué. Piedrahita en fut prévenu à temps. On attribua cette tentative au chef militaire de Daule, M. Manuel Castro. Une seconde tentative devait malheureusement réussir.

Voici comment l'assassinat de M. Piedrahita a été perpétré.

Il résidait à sa propriété de la Palestina, canton de Daule. Comme il se dirigeait à pied, vers les sept heures du soir, d'un des bâtiments de la ferme à son habitation, il fut arrêté par quelques branches qui avaient été placées à dessein en travers de son chemin. C'est alors qu'il fut atteint d'un coup de fusil qui l'étendit raide mort. Le cadavre fut transporté à l'église de Colimes, où on fit les obsèques après l'examen de la blessure. On n'a rien découvert relativement aux auteurs de ce meurtre.

FRANCE.—La position s'accroît tous les jours de plus en plus ; la Révolution, d'ailleurs, n'a coutume de s'arrêter qu'au fond de l'abîme ; tant que la France n'aura pas passé de nouveau par un de ces cataclysmes qui ont déjà mis fin d'une façon si terrible à plus d'un de ses gouvernements de contrebande, les hommes qui mènent aujourd'hui la France ne s'arrêteront pas dans la voie où ils se sont engagés.

Chasser Dieu des écoles, chasser Dieu de l'armée, chas-

ser Dieu de toutes les institutions pour réussir à le chasser entièrement de la France, tel est le programme suivi par les gouvernants du jour.

Les écoles *congréganistes* sont toujours l'objet des fureurs de nos révolutionnaires. Ils ne pardonnent pas aux maîtres chrétiens leur foi et leur amour de l'Eglise et ils ont juré de se débarrasser, n'importe par quel moyen et à quel prix, de ceux auprès desquels les enfants apprennent à connaître Dieu et notre sainte religion. Les abus de pouvoir et les illégalités se multiplient chaque jour. Le plaisir se rencontre parfois au milieu de ces scènes arbitraires. Nous pourrions citer une ville du *Loir-et-Cher* où les agissements, d'une municipalité radicale ont abouti à remplacer l'école des Frères par une école laïque qui a vainement ouvert ses portes; pas un seul enfant ne s'est présenté. On juge facilement de l'irritation de ceux qui présidaient à l'exécution de ce projet.

L'instituteur laïque après avoir attendu inutilement quelqu'un qui voulut recevoir ses leçons, s'est dévoué à son œuvre avec une ardeur digne d'une meilleure cause. Voyant que tous les enfants se rendaient chez les Frères, il s'est mis à leur poursuite, courant après eux, les appelant et les engageant vivement à le suivre. Cet exercice violent autant que superflu avait pour témoin, M. l'Inspecteur d'Académie, irrité plus que tout autre de l'insuccès de ces injustes et ridicules manœuvres.

Les radicaux ont prétendu ne pas avoir le dessous en cette affaire. On imaginerait difficilement les moyens employés par ces ennemis acharnés de tout enseignement chrétien. Nous ne voulons pas entrer dans les détails de ces vexations tracassières dont la Révolution est si prodigue, toutes les fois qu'il ne lui est pas possible d'employer ouvertement la force.

On veut aussi introduire l'athéisme dans l'armée, malgré l'expérience des siècles qui est là pour affirmer que jamais des soldats chrétiens n'ont trahi et qu'on ne peut guère compter sur une armée sans foi; on veut déchristianiser l'armée tout comme la jeunesse fréquentant les écoles et collèges.

Pour cela, on travaille depuis longtemps à faire disparaître les aumôniers militaires en leur retranchant les subsides; aujourd'hui, les subsides accordés par le Budget à l'aumônerie militaire ne sont qu'une fraction insignifiante de ce qu'ils ont toujours été jusqu'à ces derniers temps; néanmoins on trouve qu'un aumônier, là où il y en avait quatre et six, c'est encore trop, et on tâche, par mille tracasseries, à paralyser tout-à-fait l'action des trop rares aumôniers encore attachés au service militaire. Voici un fait survenu pas plus tard que dans le mois dernier, qui pourra édifier nos lecteurs. Un aumônier militaire, pour maintenir dans le devoir et la piété les soldats confiés à ses soins, avait établi une sorte d'association ou de confrérie sous le titre de *Légion de Saint-Maurice*. Cette excellente œuvre n'a pu longtemps produire ses fruits sans attirer l'attention des sectaires.

L'émoi a été grand du moins en apparence dans le camp de la Révolution et une dénonciation formelle a été adressée à l'autorité militaire. Quelle illégalité signalaient les dénonciateurs? quels périls ont-ils fait entrevoir? Nous l'ignorons, toujours est-il que le gouverneur de Paris,

sur l'invitation du ministre de la guerre a donné l'ordre de dissoudre l'association sous prétexte "qu'en vertu de son règlement elle constitue dans l'armée, une association particulière, laquelle est indépendante des chefs militaires et fonctionne en dehors de l'autorité obéissant à un directeur qui s'est désigné lui-même sans mandat légal, ayant un président qui peut-être pris en dehors de l'armée, un conseil et une hiérarchie propres, toutes choses absolument contraire à l'esprit comme à la lettre des règlements militaires et qui, si elles étaient tolérées, créeraient un précédent dont on a pas besoin de signaler la portée..."

Ne croirait-on pas en lisant ces lignes que la *Légion de Saint-Maurice* était organisée pour diriger d'une manière illégale les affaires militaires et pour attenter aux droits de chefs de l'armée.

En poussant jusqu'au bout la logique, on pourrait arriver, à l'aide des principes énoncés dans la circulaire du gouverneur de Paris, à interdire aux soldats tout exercice public du culte. Qui empêcherait en effet les malveillants de voir dans les réunions religieuses "une association particulière, laquelle est indépendante des chefs militaires et fonctionne en dehors de leur autorité, obéissant à un directeur (l'aumônier) et ayant un président ecclésiastique, qui (naturellement) est pris en dehors de l'armée..."

Les esprits impartiaux n'auront pas de peine à reconnaître à quelles inspirations ont cédé ceux qui viennent si bien en aide à la Révolution, toujours acharnée à disputer à l'Eglise le peu de liberté qui lui est nécessaire pour sauver les âmes.

Tandis que l'on use d'une pareille rigueur à l'endroit des réunions destinées à favoriser la piété et la prière, une tolérance, que nous ne savons comment stigmatiser, permet d'afficher des caricatures qui outragent d'une manière révoltante tout ce qui mérite le respect. Il suffit de conserver un reste de pudeur pour être indigné de ces honteuses exhibitions, qui arrachaient naguère à un journal qui ne passe pas pour dévot, ces lignes vengeresses: "Si la liberté de la presse oblige à passer les articles sans les lire, rien n'oblige à donner l'estampille ministérielle à de telles horreurs, qui nous déshonorent devant l'Europe et excitent les vils instincts de la multitude."

On nous permettra de citer encore aujourd'hui quelques phrases tirées d'un journal du grand parti républicain, pour avoir une idée plus exacte du niveau de la morale et de la philosophie de ces messieurs; par ces citations on verra aussi qu'avant peu on ne parlera plus français en France, si le parti de la Révolution continue à tenir le haut du pavé.

C'est un nouveau journal illustré qui vient de paraître à Paris, et qui dans un article intitulé: "Titi aux parisiens," fait la profession de foi suivante:

"Sacré matin: votre carne sent mauvais, mes fistons... Si seulement je vous entends gueuler contre la république, c'est moi, Titi, que je vas vous moucher.

"Vous savez, vieux sales bougres, c'est Titi qui est sorti des barricades en 1830, et qui connaît ça mieux que le catéchisme de vos cafards.

"Espèce de guenon de monarchie, n'importe comment qu'on te

nomme : légitimiste, orléaniste, bonapartiste ou jésuitique, vieille peau de chien, je te vas dessaler. Entends-tu, eh ! morue ?

“ Essayez donc un peu de gueuler, voyous du 16 mai, que je vous crève la carcasse ! ”

“ Hein ? on me menace ? on voudrait sonner le monsieur ?... Pas de hobo, f... ? Titi aime trop la république pour vous craindre. ”

“ Et la république, Titi la veut complète, telle qu'elle doit être, avec toutes ses libertés, nom d'un tonnerre, avec le pain à bon marché et le vin idem, et la viande aussi : et les logements donc ! Titi en a assez de nourrir les proprios ! ”

“ Son pied, canailles de réacs, il vous le f... qu'èqu'part, si vous osez toucher un cheveu de la république. ”

“ La république, Titi, c'est la mère ! ”

“ Et voilà pourquoi je reviens tout exprès pour crier :

VIVE LA RÉPUBLIQUE !!

ALLEMAGNE.— Dans notre dernier numéro, nous donnions les raisons pour lesquelles les catholiques avaient cru devoir s'opposer à la loi de Bismark ; outre que cette loi est arbitraire, draconienne, elle est d'une telle élasticité qu'elle peut être, au besoin, tournée contre les catholiques eux-mêmes : ceux-ci n'ont pas cru qu'il fut sage de filer, de concert avec le bourreau, la corde qui pouvait les pendre.

Dès le lendemain du vote, les appréhensions des opposants se sont trouvées justifiées. Un organe semi-officiel du chancelier de l'empire s'est empressé de dénoncer à la police les feuilles polonaises *ultramontaines*, sous prétexte qu'elles sont entachées de socialisme. Cette accusation rappelle celle que l'on formulait naguère en France contre un éminent orateur, M. de Mun, en le traitant de *socialiste*.

Des dénonciation analogues s'élèvent de toutes parts contre la presse fidèle à l'Eglise, et le jour paraît n'être pas éloigné où le gouvernement profitera de quelques paragraphes ambigus de la loi nouvelle, pour l'appliquer à ce qui lui paraîtra mériter son courroux dans les actes de nos frères d'Allemagne.

Du reste, une voix éloquente n'a fait que proclamer la vérité en affirmant, en plein Parlement, la perfidie des avances faites naguère aux catholiques, et l'inutilité des préliminaires de la paix que M. de Bismarck semblait leur offrir. L'accusation, si dure qu'elle soit, est demeurée sans réponse et la persécution a repris son cours.

Le cardinal-évêque de Posen a été de nouveau la première victime. Accusé et convaincu de ce que les juges prussiens osent appeler des “ délits, ” et qui ne sont en réalité que des actes de charité ou l'accomplissement d'un devoir sacré, Mgr Ledochowski a été condamné à deux ans de prison et à 15,000 marcs d'amende. Il faut ajouter à cette peine, déjà si grave, deux mois de prison, pour venger le président de la province de Posen d'une injure prétendue qu'il avait reçue du vénérable cardinal.

Mgr Ledochowski, exilé à Rome, n'a pas à craindre, en ce moment, la police prussienne. Mais, dans l'asile où il attend des jours meilleurs, son cœur n'en a pas moins été cruellement blessé, en sentant se rouvrir l'ère de la persécution un instant arrêtée. Assez d'autres douleurs étaient infligées au vénérable Pontife pour que ces outrageantes condamnations lui fussent épargnées. Quelques prêtres ont été assez malheureux pour donner à son diocèse un triste exemple, en manquant à leur serment et en acceptant les conditions imposées par le gouvernement. Cet exemple, grâce à Dieu, a trouvé inébranlables les popula-

tions de cette religieuse province. Isolés, désignés à l'indignation publique, les apostats sont pour les catholiques un objet de dégoût ou d'horreur : leurs églises sont désertes, et le peuple, vengeant, par une noble insulte, le caractère sacré que ces schismatiques déshonorent, se refuse à leur accorder le nom de prêtre ou d'abbé, et leur donne uniquement le nom de *Monsieur*. Le fait est d'autant plus significatif, qu'il ne se produit jamais, dans ce pays, à l'égard des ecclésiastiques qui se montrent dignes de leur vocation sacerdotale.

Le gouvernement prussien croit-il posséder, grâce à la loi contre les socialistes, une arme capable de suffire à tout, et avec laquelle il peut écraser tous ses ennemis ? Si tel est son espoir, il se trompera encore ; l'expérience ne lui a-t-elle pas démontré que la violence est inefficace ? Les socialistes eux-mêmes fournissent une preuve nouvelle de cette vérité : il ne faudrait pas s'étonner de voir leur nombre s'augmenter rapidement. Ce n'est pas en travaillant à étouffer les âmes qu'on les convertit et qu'on les améliore, c'est en les élevant, par une éducation chrétienne, au-dessus des passions et des instincts mauvais de l'humanité. L'Eglise a dompté les barbares et triomphé du monde païen ; à elle seule, à ceux qui vulgarisent sa doctrine, et qui peuvent user de la puissance morale et surnaturelle dont elle dispose, appartient la victoire sur les ennemis menaçants qui se lèvent de toutes parts. Au lieu de recommencer le cours de ses persécutions contre les catholiques, le gouvernement prussien devrait tourner son activité et l'ardeur de tous ceux qui obéissent à ses ordres contre les envahissements d'une immoralité chaque jour plus terrible. Si quelqu'un de ceux qui sont écoutés dans les régions du pouvoir, tenait à s'instruire sur la grandeur du mal et sur la nécessité pressante d'y apporter remède, il n'aurait qu'à jeter les yeux sur la statistique des crimes commis en Allemagne, durant ces dernières années.

L'auteur de ce travail, chapelain protestant des prisons de Cassel, y prouve, par des chiffres incontestables, les progrès effrayants du mal dans l'empire. Citons quelques-uns de ces chiffres, pleins de sombres enseignements. Le nombre de prisonniers était, en 1871, de 68,006 ; il s'élevait, en 1876, à 101,952. Ne sont compris dans ces chiffres que les détenus appartenant aux prisons qui sont sous la direction du ministère de l'intérieur. Le nombre des délits les plus opposés à la morale a doublé, dans l'espace de sept ans : les assassinats ont augmenté de 138 p. % ; les banqueroutes frauduleuses, de 146 p. %, et les abus de confiance publique ou privée, de 375 p. %.

Cette triste nomenclature, qui est loin d'être complète, a son éloquence. Signalons un autre symptôme peu rassurant pour l'avenir : le chiffre des détenus au-dessous de vingt ans monte, dans le rapport que nous citons, à la moitié du nombre total des prisonniers. Les documents publiés par le chapelain de Cassel regardent principalement la Prusse : ils s'appliquent néanmoins, avec quelques variantes qui n'en changent pas le fond, au reste de l'Allemagne. Voilà où l'on en est dans l'empire créé d'après le principe que *la force prime le droit*, et dont les gouvernants s'obstinent, depuis de longues années, à persécuter l'Eglise et les catholiques fidèles au devoir.

ANGLETERRE.—Ici continue à se produire le spectacle si consolant des conversions au catholicisme, et toujours dans les rangs des hommes éminents, soit sous le rapport de la science, soit de la fortune, ou de la position sociale.

Les derniers journaux d'Europe nous font connaître la rentrée dans le giron de la sainte Eglise du révérend Mr. Orby Shipley.

Mr. Shipley était ministre dans cette fraction du *High Church* qui a nom *Ritualisme* et qui se rapproche le plus de la vérité. C'est un homme célèbre dans toute l'Angleterre et à l'étranger par son érudition. D'après une lettre qu'il a écrite au *Times* de Londres pour faire connaître sa conversion, il révèle par quelles voies il est venu à la vérité.

Voici comment l'*Univers* analyse cette lettre :

“ M. Orby Shipley a suivi “ l'instinct catholique ” qu'il portait en lui, et telle est l'unique cause de son changement. Il n'a pas cédé à des influences personnelles, puisque diverses circonstances l'ont empêché de rester en termes intimes avec ses anciens amis passés au catholicisme ; et il n'est pas non plus un vaincu de la controverse, puisqu'il a toujours mis ses soins à éviter toute espèce de controverse.

“ Nous avons là simplement l'expression lumineuse d'un développement religieux intérieur dû à de silencieuses et graduelles méditations. Durant nombre d'années, M. Shipley crut et enseigna toute la partie de la doctrine catholique non répudiée par les formulaires anglicans ; il s'efforça aussi de ressusciter les pratiques du catholicisme et tant que sa secte ne les condamnait pas d'une manière positive, en somme loyal “ *clergyman* ” anglais, il pensait et agissait en catholique. Mais l'heure sonna !... Il comprit enfin que sa conduite reposait sur un principe faux en soi, sur le jugement individuel, et qu'il n'y a de vraie, en matière religieuse, que le principe d'autorité ; d'où l'impérieuse nécessité pour son âme de se rattacher au seul corps qui enseigne le monde en vertu de ce même principe... Il sollicita donc humblement d'être admis parmi les fidèles de l'Eglise catholique. Telle est, en peu de mots, l'histoire de la conversion de M. Orby Shipley. A ce tournant de sa vie, l'ancien pasteur jette un dernier regard sur ceux qu'il laisse en arrière, sur ses anciens coreligionnaires : un regard sans doute plein de mélancolie et tout débordant de tendresse ! Beaucoup et des plus respectables, se persuaderont qu'il est faible, sans consistance, qu'il a trahi son devoir... Il se borne à cette modeste et noble justification : “ Ce grand changement ne s'est pas accompli “ en moi au temps de la jeunesse, ni avec précipitation, ni “ sous l'impression d'une crise ou d'une panique, ni sans “ de longues angoisses. Je n'ai jamais hésité dans ma fidélité à l'Eglise anglicane jusqu'au jour où il m'a été “ impossible de lui rester fidèle. Loin d'avoir eu à désapprendre, je n'ai fait qu'apprendre, je me suis laissé conduire non où je voulais aller, mais là où j'ai été contraint d'aller. Enfin, après une période de conflits intimes, “ bien douloureux, j'ai quitté le lieu où il m'avait placé, “ pour me rendre à celui où il m'appelle.”

“ Voilà les coups de la grâce. A l'aurore du christianisme elle illuminait de préférence le cœur des pauvres et des ignorants, maintenant elle s'attaque aux riches et aux savants. Le spectacle que nous offre l'Angleterre est pro-

digieux. C'est de la forteresse même que construisit Henri VIII pour défendre l'œuvre de Martin Luther que s'élancent d'intrépidés zéloteurs de la véritable foi. Leur nombre est énorme et grandit chaque jour, et pourtant cet admirable mouvement de retour à la vie auquel nous assistons ne date pas d'un demi siècle !

ESPAGNE.—Cette terre jadis si catholique semblait ne pouvoir jamais donner asile aux principes révolutionnaires qui ont pris la forme d'un corps de doctrine depuis 1789, et connus sous le nom de principes de 89. Ces principes sont bien en effet l'antithèse de la vieille constitution espagnole qui était la plus catholique dans le monde ; nulle part les droits de Dieu et de l'Eglise étaient plus respectés, nulle part le règne du Christ n'était mieux établi.

Depuis un demi siècle les maximes de 89 ont fait invasion en Espagne ; petit à petit elles ont agi sur les mœurs, les lois, les institutions ; et l'Espagne d'aujourd'hui n'est plus l'Espagne d'autrefois.

On en est pas encore rendu aussi loin qu'en France, qu'en Belgique et qu'en Italie ; ce n'est pas encore le radicalisme qui menace de tout étouffer en Espagne ; les anciennes traditions sont plus difficiles à faire disparaître ici qu'ailleurs ; quoiqu'il en soit, le *libéralisme* y est introduit : liberté de la presse, liberté de la parole, liberté des cultes, toutes les libertés y ont germé : or, on sait ce que produisent partout ces prétendues libertés issues des *droits de l'homme* ; depuis quelques années la nation espagnole a chassé une reine, — a été chercher à l'étranger un roi et l'a ensuite chassé — et aujourd'hui elle essaie de tuer celui qu'elle s'est choisi il y a deux ans ; oui, en Espagne aussi, la balle du régicide a sifflé ; là comme ailleurs les mêmes principes ont amené les mêmes conséquences ; tout porte à croire qu'avant peu l'Espagne fera son dernier pas, du libéralisme au radicalisme, et arrivera elle aussi *al fundo*.

Petites Nouvelles.

La santé du St. Père se conserve très-bien. Sa Sainteté accorde régulièrement, trois fois par semaine, des audiences aux étrangers qui sollicitent la faveur de baiser ses pieds.

Comme Pie IX, Léon XIII laisse dans les cœurs de tous ceux qui l'approchent des douceurs inénarrables.

La boutonnière de notre camarade et ami, M. Gustave Drolet, vient de s'enrichir d'un second ruban ; le chevalier de Pie IX a été fait, par le gouvernement français, chevalier de la légion d'honneur. Ce n'est pas nous, certes, qui jalouserons M. Drolet pour ce nouvel honneur qui vient de lui être conféré. Nous disions jadis, entre vieux de la vieille, d'un camarade qui grimpe dans l'échelle des grades : *il a de la veine, le zigou* ; nous ne pourrions pas évoquer notre langage de troupier à propos de ce qui vient d'arriver à M. Drolet. Ce monsieur *l'a mérité*, ce qui est plus qu'*avoir de la veine*.

Déjà les journaux et des témoins oculaires ont fait connaître quelque chose de l'assistance apportée par M. Drolet.

à Paris, comme commissaire de l'Exposition universelle ; espérons que l'éminence des services qu'il a rendus au Canada, dans cette importante circonstance, sera dévoilée avec le temps ; en attendant, nous félicitons chaleureusement notre honorable ami, nous applaudissons aux marques de distinction dont il est l'objet.

Ces honneurs sont chez lui des récompenses.

Notre ancien commandant, M. le Lieutenant Taillefer, a cru devoir abandonner la vie calme et retirée qu'il menait depuis son mariage, pour rentrer dans la vie politique et y travailler au maintien des droits de ses compatriotes et coregionnaires de Manitoba.

M. Taillefer a été élu par acclamation dans le comité de Ste. Agathe, P. M., pour la chambre locale ; nous prions notre ancien Lieutenant d'agréer nos félicitations sincères et pour son arrivée dans la vie publique et pour son premier succès.

Nous espérons que l'accident, qu'on dit lui être arrivé à l'occasion de sa proclamation, sera sans suite.

Les journaux catholiques d'Europe ont reproduit les statistiques suivantes, touchant le journalisme :

L'Europe compte 13,960 publications périodiques sur lesquelles seulement 937, c'est-à-dire 1 sur 14, représentent les principes catholiques. Donc, sur 14 journaux l'on trouve en Europe un seul journal qui défend l'Eglise. C'est en Belgique que la presse catholique se trouve en plus grand nombre ; cependant sur 250 journaux, il n'y en a que 154 catholiques. En France, la proportion est de 42 sur 2,000 ; en Allemagne, 1 sur 13 ; en Italie, 1 sur 7, et en Espagne, 1 sur 8.

L'*Unità cattolica* fait suivre cette statistique assez douloureuse, des réflexions suivantes :

« Certes, si la cause de l'Eglise dépendait du nombre de journaux qui la défendent, elle se trouverait en de mauvaises conditions. Mais outre que l'Eglise catholique n'a point besoin du journalisme, et qu'elle a pu conquérir Rome et le monde entier sans journaux, cette même statistique est pour nous un grand encouragement et un titre presque nobiliaire ;

Nolite timere, pusillus grex quia complacuit Patri vestro dare vobis regnum. Nous sommes ce petit troupeau, appelé par saint Pierre Chrysologue *pusillus mundo, magnus Deo.* Et puisque nous sommes en si petit nombre nous combattons avec plus de courage et de persévérance. Oui nous combattons à l'ombre du Vatican, sous le patronage de saint Pierre, défendant son successeur, nous rappelant les paroles du même Chrysologue : *Pusillus grex vicit ac fregit tot genera bestiarum quot diversitate subdidit jugo Christi nationum.* Nous répéterons le cantique des pèlerins français à Chartres :

Sur la barque de Pierre,
Chrétiens, voguons en paix ;
L'Eglise, notre mère,
Ne périra jamais !

Le comité chargé de recevoir les souscriptions pour le monument de Pie IX, a l'intention de clore sa liste en janvier prochain ; d'après la publication qui en a été donnée dans la *Minerve*, le chiffre de sommes rentrées jusqu'à cette heure, s'élève à 256 piastres.

De la souveraineté temporelle du Pape (1).

Jésus-Christ a accompli le plus grand acte de la puissance royale en donnant une constitution à son royaume. Il pose la loi fondamentale de son gouvernement par les paroles suivantes que nous lisons en St. Luc (2) : Les rois des nations dominant sur elles, et ceux qui sont les plus puissants parmi eux les traitent avec empire et ont un pouvoir absolu sur elles ; et ils se font appeler bien-fauteurs. Il n'en sera pas ainsi parmi vous ; mais que celui qui est le plus grand parmi vous devienne comme le plus petit ; et que celui qui gouverne soit comme celui qui sert.—Ainsi après avoir blâmé la domination des rois des nations il prescrit la douceur et l'humilité dans ceux qui devront gouverner et s'asseoir après lui sur le trône de David. C'est un précepte perpétuel que le Pontife-roi qui siège à Rome a toujours observé, à commencer par le premier pape St. Pierre qui dit après le Sauveur : « Faites paître le troupeau de Dieu qui vous est commis, veillant sur sa conduite, non par une nécessité forcée, mais par une affection toute volontaire qui soit selon Dieu ; non par un honteux désir du gain, mais par une charité désintéressée ; non en dominant sur l'héritage du Seigneur, mais en vous rendant les modèles du troupeau, du fond du cœur. » (3)

Après avoir posé la loi fondamentale de son royaume, il en règle la constitution en déterminant celui qui doit régner après lui et gouverner visiblement son royaume : « Pierre... je te donnerai les clefs du royaume des cieux, » c'est-à-dire *le souverain pouvoir dans l'Eglise* qui est ce royaume. Bien souvent dans l'Ecriture l'Eglise est appelée le royaume des cieux.

Jésus-Christ s'est constitué avec son Eglise indépendant de César même au temporel. Nous lisons en effet en Saint Mathieu (4) : « Jésus et les Apôtres étant venus à Carphanatim, ceux qui recevaient le tribut des deux drachmes vinrent dire à Pierre : Votre maître ne paie-t-il pas le tribut ? Il leur répondit : Oui, et étant entré dans la maison Jésus le prévint et lui dit : Simon, que vous en semble ? De qui est-ce que les rois de la terre reçoivent les tributs et les impôts ? est-ce de leurs propres enfants ou des étrangers ? Des étrangers, répondit Pierre. Jésus lui dit : les enfants son donc exempts. Mais afin que nous ne les scandalisions pas, allez-vous-en à la mer et jetez votre ligne ; le premier poisson que vous tirerez de l'eau, prenez-le et lui ouvrez la bouche ; vous y trouverez une pièce de quatre drachmes que vous prendrez et que vous leur donnerez pour moi et pour vous. »

UN SOLDAT DU PAPE.

(à suivre).

(1) Voir les nos. de décembre, janvier, mars, juin, juillet, août, septembre et novembre du *Bulletin*.

(2) XXII, 25, 26.

(3) Epître de St. Pierre, V, 2, 8.

(4) XVII, 23 et suiv.